

Flash Spécial rentrée scolaire

Quels sont vos droits ?

La rentrée scolaire est prévue cette année le 2 septembre. Vous êtes peut-être parents de jeunes enfants qui vont, dans le contexte tourmenté du moment, effectuer leur rentrée.

Sachez que jusqu'à la rentrée de votre enfant en 6ème ou jusqu'aux 21 ans de celui-ci, s'il est handicapé, vous pouvez bénéficier au titre de l'accord AXA sur les congés exceptionnels **d'un congé de rentrée (rémunéré)**.



Vous trouverez ci-dessous les principes généraux :

- ◆ Jusqu'au CP : **1 jour**
- ◆ Du CE1 au CM2 : **1/2 journée**
- ◆ Pour la 6ème : **1 jour**
- ◆ Jusqu'aux 21 ans de l'enfant, si celui-ci est handicapé : **1 jour**

Ce congé peut se prendre par 1/2 journée ou par journée, au moment de la rentrée bien entendu, mais aussi, dans la semaine qui précède ou qui suit la rentrée de votre enfant.

Attention, si plusieurs de vos enfants rentrent dans ce champ d'application, le congé s'applique à l'événement et non au nombre d'enfants. Exemple, vous avez deux enfants, le premier rentre au CP et le second en sixième. Il s'agit, selon l'accord, de deux événements distincts, vous avez donc droit à deux jours de congés. En revanche, si vos deux enfants entrent tous les deux en sixième (même événement), alors vous ne disposez que d'une seule journée de congés.

Le congé se positionne sur Pléiades, à la rubrique gestion des temps, congés pour charge de famille, rentrée scolaire PC.

FO a demandé à la Direction du réseau de faire en sorte que les réunions de rentrée dans les inspections ne soient pas programmées par exemple le... 2 septembre comme nous avons pu le constater à de trop nombreuses reprises, pour permettre aux parents d'accompagner sereinement leurs enfants.



VOS DÉLÉGUÉS du Sy.n.p.a



FERRARA
Élise
06
06 20 19 50 98



CHATAIGNIER
Pierre
34
06 68 95 15 44



HOXHA
Dorina
21
06 86 64 32 79



ADAMSKI
Jérôme
54
06 25 59 29 28



JACQUES
James
55
06 73 95 86 96



MULLER
Franck
55
06 82 99 69 15



DESSORT
Grégory
62
06 22 64 42 44



MALFOY
Hervé
62
06 09 60 31 15



RATSIAJETSINIMARO
dera
67
06 78 30 37 96



NIKOUÉ
Patrick
71
06 13 04 35 47



BISSAC
Jean Pierre
80
06 15 38 72 85



GENSSE
Philippe
80
06 79 82 92 34



GRASSO
Sandrine
80
06 03 47 37 23



BENAYOUN
Lionel
17
06 72 48 00 86



CHARRIE
Franck
32
06 07 62 41 95



PERDUCAT
Pascal
33
06 07 59 70 04



SANZBERRO
Keti
33
06 75 28 20 29



HABAROU
Marielle
65
06 10 32 32 45



PASQUIET
Patrick
66
06 75 91 54 27



TCHEUNKAM
Bertrand
29
06 87 00 06 36



CHAUVIN
Christine
44
06 10 96 50 95



GUITTENY
Françoise
44
06 47 18 96 98



LEMESLE
Guillaume
76
06 31 49 05 42



SCHWARTZ
Laurent
60
06 85 68 62 52



ALTINDAG
Hasan
75
06 08 53 27 89



MORNET
Henri
93
06 81 70 89 08



MIMOUN
Joseph
95
06 09 72 08 44